

Séance d'information aux parents des collégiennes et collégiens de 3^e année

Lundi 4 octobre 2021 18h30

Isabelle Godot, directrice
Mikhail Chakhparonian, doyen



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

Séance d'information aux parents d'élèves de 3^e année collège

- Les enjeux de la 3^e année
- Accession à la majorité
- Absentéisme
- Evaluation / Normes de promotion
- Entretiens intermédiaires / Appuis
- Options complémentaires (OC)
- Travail de Maturité (TM)
- Examens de maturité
- Voyages OS de maturité
- Formation subséquente
- COVID-19
- Questions



Les enjeux de la 3^e année

- Année charnière
- Année la plus exigeante (travail, horaire...)
- Le TM
- Un seul redoublement, une seule dérogation, dans le cursus, pas de passage par dérogation après une année redoublée
- Le redoublement n'est pas automatique, les élèves non promus à l'issue du 1^{er} semestre seront invités à réfléchir sur leur projet de formation.



Accession à la majorité

L'information aux parents est la règle et le silence l'exception.

"Au passage à la majorité, les renseignements relatifs à la situation scolaire des élèves sont toujours transmis aux parents, sauf stipulation écrite des élèves concernés."

REST. Art.17, alinéa 3

Absentéisme

"La participation aux cours est obligatoire. Les directions et les maîtres, par délégation, assurent le contrôle de la fréquentation scolaire. "

REST, art. 42, alinéa 1

- Les absences prévisibles (demandes de congé) sont soumises à autorisation auprès de la direction au minimum 15 jours à l'avance.
- Les absences doivent être excusées, un CM est demandé après 3 jours d'absence.
- A partir de la 3^e absence à des évaluations annoncées, un justificatif officiel (CM...) est exigé.

Evaluation

- Une moyenne semestrielle de chaque discipline doit comprendre au moins deux évaluations significatives.
- Un planning des épreuves intermédiaires (EI) est à disposition des élèves sur le site de l'établissement.
- Deux sessions d'épreuves regroupées (ER) de deux semaines environ (décembre et juin).
- Le poids des ER est important (en général 50% ou 66%), voir tableau des pondérations sur le site.

Evaluation

Planification des épreuves intermédiaires

Degré 3

Les épreuves intermédiaires doivent être effectuées aux dates indiquées et durer au minimum 60 minutes.

Semaine	Disciplines					Remarques
1	30 août - 03 sept					
2	06 sept - 10 sept					
3	13 sept - 17 sept					Je 9: Journée genevois
4	20 sept - 24 sept					
5	27 sept - 01 oct	MA				
6	04 oct - 08 oct	FR				
7	11 oct - 15 oct	AL	OC	OS		OS: HA EC OC: toutes sauf BI
8	18 oct - 22 oct	PY	IT	OS		OS: AP PY CH
9	25 oct - 29 oct	Vacances d'automne				
10	01 nov - 05 nov	GE	OS	MA		OS: AM DR ES BI / JE 4: Examens instruments (MU) Ve 5 après-midi: IEP EPFL/EPFZ pour élèves inscrits
11	08 nov - 12 nov	PO	BI	HI		
12	15 nov - 19 nov	AN	OC	FR		OC: BI
13	22 nov - 26 nov	AL	OS			OS: AP HA
14	29 nov - 03 déc	PO	OS			OS: EC
15	06 déc - 10 déc	ER session 1 (du 7 au 23): ge hi bi* FR PY* IT AN MA OS OC				Ve 10: Escalade OS: ch dr ES AM OC: hi BI CH DR EC GE IN SP
16	13 déc - 17 déc					
17	20 déc - 24 déc					
18	27 déc - 31 déc	Vacances de Noël et Nouvel An				
19	03 janv - 07 janv					
20	10 janv - 14 janv					
21	17 janv - 21 janv					Ma 18: Journée neige
22	24 janv - 28 janv					Lu 24: Changement des cours au semestre Me 26:11h50 Aula: info IEP
23	31 janv - 04 févr	LA				
24	07 févr - 11 févr	MA				
25	14 févr - 18 févr	Vacances de Février				
26	21 févr - 25 févr	OS	FR	BI*		OS: HA
27	28 févr - 04 mars	GE				Me 2: IEP (journée info uni, cours suspendus)
28	07 mars - 11 mars	AN	OS			OS: AP ES
29	14 mars - 18 mars	IT	OS	PY*		OS: AM CH DR
30	21 mars - 25 mars	HI	OS			OS: EC
31	28 mars - 01 avr	AL	OC			
32	04 avr - 08 avr	MA				
33	11 avr - 15 avr					Je 14, Ve 15: Vacances
34	18 avr - 22 avr	Vacances de Pâques				
35	25 avr - 29 avr	PO				
36	02 mai - 06 mai	FR				
37	09 mai - 13 mai					
38	16 mai - 20 mai	IT				
39	23 mai - 27 mai	HI	MA			Je 26: Ascension
40	30 mai - 03 juin	OS				OS: DR
41	06 juin - 10 juin	ER session 2 (du 03.06 au 17.06): al an ma fr it po py* BI* GE OS OC				Lu 6: Pentecôte / OS: ec es ap ha AM CH OC: ch in DR GE EC HI BI SP
42	13 juin - 17 juin					

NB:1. Les ER écrites sont notées en majuscule, les orales en minuscule et les orales par groupes en minuscule italique.

2. En cas de jour férié, les épreuves seront placées à un autre moment dans la semaine; si cela n'est pas possible, alors elles seront fixées par l'enseignant.e la semaine précédant ou suivant la semaine prévue.

* épreuves en DF et en OS

		3e			
		Session 1 du 7 au 23.12.21		Session 2 du 3 au 17.6.22	
Disciplines fondamentales	AL			15	50%
	AN	160 ²	50%	15	50%
	AP				
	BI	20	50%	110	50%
	CH				
	FR	190	50%	15	50%
	GE	15	50%	110	66%
	HA				
	HI	15	50%		
	IED				
	IN				
	IT	160 ²	50%	15	50%
	LA				
MA	1	160	50%	20	33%
	2	160	50%	20	33%
	MU				
	PO			15	66%
	PY	160	50%	20	50%
Options spécifiques	AL				
	AN				
	AP			20	33%
	AV			15	66%
	HA				
	BI	20	50%	160	50%
	BC				
	CH	20	50%	160	50%
	DR	15	50%		
	ED			15	50%
	EC				
	ES	160	50%	15	50%
	IT				
LA					
PM	PY	160	50%	20	50%
	AM	160	50%	160	50%
OC	AP				
	BI	110	50%	110	50%
	CH	110	50%	20	50%
	DR	160	66%	160	66%
	EC	160	66%	160	66%
	GE	160	66%	160	66%
	HI	15	50%	160	50%
	IN	160	66%	20	66%
	MU				
SP	110	33%	110	33%	



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

Normes de promotion de 3^e en 4^e

- **4,0** au moins pour chacune des disciplines d'enseignement suivies
- En option spécifique (OS), la moyenne annuelle doit être **égale ou supérieure à 4,0**
- **Total minimum de 16** points pour les disciplines FR / moyenne L2-L3 / MA / OS

Promotion par tolérance :

- la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne dépasse pas 1,0
- au maximum 3 notes insuffisantes

Entretiens intermédiaires

pour les élèves non promus au terme du 1^{er} semestre

- Début février : entretiens individualisés animés par le responsable de groupe, en présence de l'élève concerné, du doyen et d'un membre du réseau médico-psychosocial, sur la base des commentaires de chaque enseignant;
- Contact privilégié avec les élèves.

Appuis pédagogiques

- Pour et par les élèves
- Des permanences sont assurées deux fois par semaine par deux enseignantes, cf. le site web de l'école:
 - Judit Keresztes-Nagy: jeudi 17h
 - Caroline Germond: mardi 17h
- Evaluation des besoins, conseils méthodologiques
- Bons pour des cours d'appui donnés par des élèves de 3^e ou 4^e année



Dépannages de mathématiques

- Assurés par deux enseignantes (Amandine Dudler et Sophie Guérin)
- Les mercredis de 11h50 à 13h00 en salle PR13
- Dès le 30 septembre

Options complémentaires (OC)

10 cours ouverts en Option Complémentaire à la rentrée 2020 :

- Arts visuels
- Biologie
- Chimie
- Droit
- Economie
- Géographie
- Histoire
- Informatique
- Musique
- Education physique

Les cours sont dispensés sur 4 semestres.

Travail de Maturité (TM)

- Chaque élève doit effectuer, seul ou en binôme, un travail personnel d'envergure.
- Ce travail fait l'objet d'une présentation écrite et d'une soutenance orale.
- Le titre et la note obtenue figurent sur le certificat de maturité.

Les trois orientations du travail de maturité

- Travail de recherche (TR)
- Réalisation artistique (TRA): œuvre littéraire, fiction cinématographique, pièce de théâtre, sculpture, partition musicale, peinture, etc.
- Activité extrascolaire (TAE): Attention COVID-19

Étapes du travail de maturité

- Phase 1 : séance information le mardi 12 octobre 17h
choix du sujet et pose de la problématique
(novembre 2021)
- Phase 2 : réalisation du TM
(janvier 2022 – novembre 2022)
- Phase 3 : évaluation
(décembre 2022 - janvier 2023)

L'encadrement et l'évaluation du travail de maturité (TM)

Un maître accompagnant (MA) encadre l'élève et suit l'évolution du TM, puis procède, avec un juré, à son évaluation.

L'évaluation est composée d'une note de suivi à $\frac{1}{4}$, d'une note pour le rapport écrit à $\frac{1}{2}$ et d'une note pour soutenance orale à $\frac{1}{4}$.

Projets extrascolaires individuels

- Retour des **séjours linguistiques** (rentrée - vacances d'octobre): importance de rattraper les contenus
- **Projet extramuros** pour les élèves qui font preuve de régularité et qui répondent aux exigences de leurs études avec une aisance particulière:
<https://cecgstael.ch/echanges/#extramuros>
 - Vacances de Pâques – fin d'année scolaire
 - Développement personnel, projet autonome, sous la responsabilité de la famille
 - Rapport: d'un compte-rendu à des réflexions approfondies
 - Séance d'information pour les élèves de 2^e et de 3^e années le lundi 8 novembre 2021 à 17h00 en salle 037

Examens de maturité

- 14 disciplines : FR / L2 / L3 / MA / BI DF² / CH DF¹ / PY DF³ / GE / HI / PO / AV DF¹ ou MU DF¹ / OS / OC / TM

¹note anticipée de 2^e

²note anticipée de 3^e

³note anticipée de 3^e ou note anticipée de 2^e si OS PY-AM

- 5 examens : FR / L2 / L3 / MA / OS

un écrit et un oral pour chacune des disciplines

- Conditions d'obtention :

- au maximum 4 notes insuffisantes
- double compensation des écarts négatifs à 4
- total de 16 pour FR / moyenne L2-L3 / MA / OS

Voyages de maturité

- Volée 4^e 2021 : annulation des voyages OS en raison du COVID-19
- Cette année: une semaine possible pour activités hors cadre uniquement en Suisse

Voyages de maturité

- Le voyage a normalement lieu la 3^e semaine de septembre de la 4^e année.
- Evolution en cours de la directive sur les voyages:

Dès la rentrée 2019-2020: "l'usage de l'avion est limité et d'autres modes de transport que celui-ci sont privilégiés. "

S. Rudaz, Directeur général DGESII, sept. 2019

Formations subséquentes

- Vendredi 5 novembre 2021, 13h00: demi-journée de présentation EPFL/EPFZ (Collège Calvin) sur inscription (délai 18 octobre, bureau 111 ou Classroom).
- Mercredi 26 janvier 2022, H5 à l'Aula: séance d'information obligatoire concernant l'aide à l'orientation (Universités, EPFL/EPFZ, HES, ateliers).
- Mercredi 2 mars 2022 : journée d'information à l'Université de Genève (M3 cours suspendus).
- Madame Sabine de Vevey en charge de ce dossier

COVID-19

- Plan de protection <https://www.ge.ch/document/plan-protection-assurer-accueil-enseignement-secondaire-ii>
- Blouses et lunettes de protection: laboratoires BI et CH
- Masques, désinfectant, aération
- Communications sur le site de l'établissement: <https://cecgstael.ch/>
- Sorties scolaires obligatoires nécessitant le certificat COVID
- Pas d'enseignement en ligne obligatoire
- Chaque élève absent doit se renseigner auprès de ses camarades et enseignants pour rattraper les contenus et les évaluations

Association des parents d'élèves (APEs)

ape.collegedestael@gmail.com

Associations et instances de concertation pour les élèves de 3^e année

- Assemblée des élèves de Staël (AES)
- Conseil quadripartite

- Renseignements complémentaires et actualisés sur notre site

<https://cecgstael.ch/>

et les liens qu'il propose

- Les élèves doivent consulter leur courriel @eduge.ch tous les jours

Merci pour votre attention
Place aux questions